COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MARDI 26 AOUT 2025

MÉCÉNAT DE TROIS FONDATIONS POUR LE PROJET DE RENATURATION ET DE PRÉSERVATION DES BERGES DU LEZ, DANS LE SECTEUR DE LA VALETTE

Ce mardi 26 août, devant l'ancien orphelinat à la Valette, sur les berges du Lez, Michaël DELAFOSSE, Maire de Montpellier, Président de Montpellier Méditerranée Métropole, et les élus Stéphane Jouault, Véronique Négret et Roger-Yannick Chartier ont reçu le soutien financier de la Fondation du patrimoine, du fonds de dotation NaïaGaïa et de la fondation Ceïba, pour la réalisation des travaux de restauration des berges du Lez pour le secteur La Valette, au sein du futur Grand Parc de Lunaret. Le Lez, ses berges, sa ripisylve présentent un patrimoine naturel unique accueillant une grande richesse faunistique et floristique. L'objectif de ce projet est de préserver ce poumon vert en zone urbaine, de sensibiliser les publics à la protection et à la préservation du lieu.

Le **Prix national du Patrimoine Naturel et de la Biodiversité** de la **Fondation du patrimoine**, dote le projet de réaménagement et de préservation des berges du Lez secteur La Valette de 90 000 €, reconnaissant ainsi les qualités exceptionnelles, la beauté et la fragilité du lieu. Le **fonds de dotation NaïaGaïa** offre un don de 20 000 € pour rendre au Lez ses berges naturelles, et la **fondation Ceïba,** 15 000 € issus de son gala caritatif 2025, destinés à replanter l'allée historique vers la maison Henri de Lunaret avec des arbres de hautes tiges. Une collecte de dons est lancée à cette occasion auprès du grand public.

Les Berges du Lez, site fragile d'une exceptionnelle richesse, est particulièrement apprécié des riverains fréquentant assidument les chemins piétonniers : Il est devenu nécessaire de les aménager dans le respect de la nature en évitant les usages non compatibles avec la fragilité du site (dégradations déjà constatées avec des usages inappropriés comme des piétinements, traces de barbecues avec branches d'arbres arrachées…). Face à l'engouement des habitants de la Ville et de la Métropole pour le site, la **Fondation du patrimoine a lancé en juillet dernier une collecte de dons auprès des particuliers** afin de les mobiliser et les inciter à soutenir la restauration des berges avec un don en ligne ou par courrier. Il est prévu notamment l'extension de la ripisylve, la poursuite de construction de chemins en platelage bois, le désenrochement du Lez derrière La Valette ainsi que la suppression des espèces exotiques envahissantes sur les rives...., l'ajout d'un belvédère d'observation du Lez, la construction de murets en pierres sèches pour accueillir petite végétation, insectes et faune sauvage, la replantation d'arbres de hautes tiges, une meilleure sécurisation du site la nuit, l'éloignement du parking et la diminution de son emprise pour privilégier les modes de transport doux. Les travaux devraient se dérouler à partir de fin 2025 pour s'achever fin 2027

De gauche à droite : St2phane JOUAULT, Adjoint au Maire Délégué à la Nature en Ville et à la Biodiversité, Pierre-Antoine DESPLAN, Directeur adjoint du Conseil d'Administration de la Fondation CEIBA, Roger-Yannick CHARTIER, Adjoint au Maire délégué au Mécénat, Michael DELAFOSSE, Maire de Montpellier, Président de Montpellier Méditerranée Métropole, Patrice GENET, Délégué Régional Occitanie-Méditerranée pour la Fondation du patrimoine, Jacques de la ROCQUE, Président du fonds de dotation NaïaGaïa.

Michaël DELAFOSSE, Maire de Montpellier, Président de Montpellier Méditerranée Métropole et les élus de la Ville et de la Métropole, aux côtés des donateurs ce mardi sur les berges du Lez, sur le secteur La Valette : Patrice GENET, délégué régional Occitanie-Méditerranée et Michel SOMMIER, délégué patrimoine naturel et biodiversité régional pour la Fondation du patrimoine, ont remis un chèque de 90 000 euros pour le projet de réaménagement des berges. Jacques de La ROCQUE, Président de NaïaGaïa, a remis un chèque de 20 000 euros pour restaurer le reméandrage

du Lez, et Pierre-Antoine DESPLAN, directeur adjoint du conseil d'administration de la fondation Ceïba a remis 15 000 euros afin de replanter l'allée historique avec les arbres de hautes tiges menant à l'ancienne demeure d'Henri de Lunaret.

Sébastien RICHARTE, ingénieur GEMAPI, Montpellier Méditerranée Métropole, Sarah HAAS, Chargée de mission Grands Projets, Ville de Montpellier, Michaël DELAFOSSE, Maire de Montpellier, Président de Montpellier Méditerranée Métropole et Stéphane JOUAULT, Adjoint au Maire Délégué à la Nature en Ville et à la Biodiversité.

©Cécile Marson/ Montpellier Ville et Métropole

« *Le Lez, fleuve emblématique et témoin immémorial de l'histoire montpelliéraine, demeure l'un des piliers de l'identité paysagère et écologique de notre cité. Consciente de l'exception que constitue ce patrimoine naturel, la Ville de Montpellier à travers ce projet de renaturation des berges du Lez, affirme avec solennité et détermination sa volonté d'en assurer la préservation. Dans cette ambition, la Fondation du patrimoine, dont la vocation est d'accompagner les collectivités dans la sauvegarde et la valorisation de leur héritage, trouve toute sa place. Forte de son expertise et de son engagement, elle peut apporter un appui décisif à ce projet généreux, qui traduit la volonté de Montpellier de concilier préservation du patrimoine et respect des équilibres naturels. En soutenant cette initiative, la Fondation contribue non seulement à protéger un joyau du territoire, mais aussi à affirmer que la défense des richesses écologiques est indissociable de la transmission du patrimoine aux générations futures.* » Patrice GENET, délégué Régional Occitanie-Méditerranée de la Fondation du patrimoine.

« Le projet d'aménagement et de renaturation pour la protection des berges du Lez s'inscrit dans le projet de revalorisation du grand parc de Lunaret au Nord de Montpellier. Un site emblématique qui fait pleinement partie du patrimoine Montpelliérain, dont NaïaGaïa est ravie de soutenir les travaux de génie écologique et de reconstitution d'une berge naturelle en supprimant les enrochements existants. Par l'accompagnement apporté au projet, NaïaGaïa structure son action au cœur de la transition écologique tournée en priorité vers la fonctionnalité des écosystèmes et de leur biodiversité associée. Faciliter et accélérer la mise en œuvre d'opérations concrètes en faveur des territoires est un des axes prioritaires du fonds et nous sommes ravis d'aider des acteurs, tels que la Métropole et la Ville de Montpellier, à s'engager concrètement dans des opérations d'intérêt général pour une transition écologique réussie ». *Jacques DE LA ROCQUE*, Président du Fonds de dotation NaïaGaïa.

« Au nom de la Fondation Ceiba, nous sommes ravis de pouvoir soutenir un projet d'une telle envergure, qui correspond pleinement à notre objectif de préserver et renforcer la nature au cœur de la ville », déclare Pierre-Antoine DESPLAN, directeur adjoint du conseil d'administration de la fondation. Pierre-Antoine DESPLAN, Directeur adjoint du conseil d'administration de la fondation Ceïba.

« *Merci aux fondations du patrimoine, NaïaGaïa et Ceïba de soutenir ce projet unique autour du Lez. Ensemble nous agissons collectivement pour la renaturation des berges, recréer le lien au fleuve, sensibiliser les publics et être exemplaires pour les générations futures... L'identité de Montpellier s'est construite autour du Lez, aussi est-il précieux de coopérer avec les entreprises mécènes ou les fondations pour aller plus loin Les particuliers, les associations, chacun peut participer avec un don selon ses moyens, cela donne du sens à l'action.*» Michaël DELAFOSSE, Maire de Montpellier, Président de Montpellier Méditerranée Métropole.

Pour soutenir le projet : https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/berges-du-lez-secteur-la-valette-parc-de-lunaret-a-montpellier/103210

LA FONDATION DU PATRIMOINE

Créée en 1996 et reconnue d'utilité publique en 1997, la Fondation du Patrimoine œuvre pour la sauvegarde, la préservation et la valorisation du patrimoine français. Sauvegarder le patrimoine, c'est permettre l'accès à la culture pour tous, développer l'économie locale, créer des emplois et contribuer à la préservation de l'environnement. L'accélération du changement climatique et l'érosion de la biodiversité font de la préservation de l'environnement une priorité pour la Fondation du patrimoine autour de laquelle celle-ci souhaite fédérer ses partenaires, ses financeurs et ses bénéficiaires grâce à un ancrage territorial unique. L'objectif est également, dans l'émergence de cette grande communauté liée au patrimoine, de sensibiliser le grand public tout en tissant de solides liens avec les collectivités locales et des entreprises gardiennes du savoir-faire local.
https://www.fondation-patrimoine.org/

LE FONDS DE DOTATION NAÏAGAÏA

Créé 2021 par le bureau d'études Cereg, ce fonds de dotation a pour objet d'agir pour la Terre et le Vivant. Il œuvre pour une régénération des projets d'aménagement du territoire avec pour objectif de mener des actions visant à favoriser les équilibres entre les activités humaines et la Terre, en :

- Favorisant la réalisation d'actions de restauration des écosystèmes et de leur biodiversité associée.
- Encourageant la recherche de meilleurs équilibres entre les activités humaines et la Terre.

Le fonds de dotation est ancré dans l'amélioration du cadre de vie, des développements socio-économiques, au bénéfice de l'Homme et de son écosystème. Il recherche, par ses actions, à faire face aux enjeux majeurs liés au changement climatique et ses conséquences pour la planète : la restauration des écosystèmes et leur biodiversité est une priorité pour NaïaGaïa. Il fonde ses engagements autour des valeurs de respect mutuel et de partage entre les individus pour favoriser l'intelligence collective dans la construction de futurs projets d'aménagement du territoire. NaïaGaïa est ainsi un acteur engagé dans l'adaptation au changement climatique, avec pour objectif, grâce à son appui financier, de faciliter et accélérer la mise en œuvre d'actions fondées sur la nature.

https://www.naiagaia.org/

LA FONDATION CEÏBA

Créée en 2021 par Socri Limited, la Fondation Ceïba agit pour réintroduire la nature au cœur des villes. Elle accompagne collectivités, institutions et associations dans des projets de végétalisation, de reboisement urbain ou de préservation de la biodiversité. Ses actions vont du financement d'études à la réalisation concrète de plantations, en passant par des campagnes de sensibilisation. À travers des initiatives comme les galas caritatifs ou "1 abonné = 1 arbre", la Fondation œuvre pour des villes plus vertes, vivantes et durables. Fidèle à sa vision d'un urbanisme réconcilié avec le vivant, elle souhaite inspirer une nouvelle manière d'habiter la ville : plus végétale, plus apaisée et plus résiliente.
https://www.fondationceiba.com/

CONTACTS PRESSE
MONTPELLIER VILLE ET METROPOLE
Emma VEGA **I** Attachée de presse **I** emmanuelle.vega@montpellier.fr **I** 04 67 13 48 78